

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-IRSTEA**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 393 du 16 juin 2015

Communiqué du SNTRS-CGT

Un vent mauvais souffle sur la recherche publique

Deux annonces faites le mercredi 10 juin augurent mal de l'avenir pour ce qui concerne le budget de la recherche publique. La première est l'annulation de 45 millions € sur la subvention d'état du CNRS, la deuxième est le refus prononcé par la commission d'enquête sénatoriale de publier le rapport établi par la sénatrice communiste Brigitte Gonthier-Maurin.

Sous prétexte de diminution de l'inflation, le gouvernement poursuit sa politique de réduction du budget de l'État. Il vient d'annuler 608 M€ d'autorisations d'engagement et de 667 M€ de crédits de paiement sur le budget 2015. Ces annulations touchent tous les ministères. Concernant la recherche et l'enseignement supérieur, les annulations se montent à 48 M€ d'autorisations d'engagement et 93 M€ de crédits de paiement, dont 45 M€ pour le seul CNRS. L'argument de la ministre serait qu'il ne s'agit que d'une opération de trésorerie, le paiement de factures émises en 2014 étant reporté en 2015. Mais, il faudra bien les payer ces factures Madame la Ministre!

10 M€ en crédits de paiement sont annulés sur le programme « Formations supérieures et recherche universitaire » sous prétexte que les universités passées aux responsabilités et compétences élargies n'ont pas titularisé tous les précaires éligibles à la loi Sauvadet. Le gouvernement au lieu de les obliger à réduire la précarité fait main basse sur les crédits.

C'est ce qu'il appelle, contribuer à l'effort national pour la compétitivité des entreprises françaises. Pour cela, le gouvernement ne lésine pas en leur octroyant une manne de 220 milliards d'exonérations et d'aides diverses et variées chaque année alors que le chômage continue son ascension et qu'il n'y a aucune reprise significative des investissements en France.

La recherche n'est nullement « sanctuarisée » ; l'a-t-elle été un jour ? Elle doit se plier à la politique de rigueur du gouvernement. Le SNTRS-CGT estime, qu'avec une telle politique, les personnels devront se mobiliser pour que le budget 2016 ne se traduise pas par le sacrifice de l'emploi scientifique.

De leur côté, les sénateurs UMP, UDI et PS membres de la commission d'enquête sénatoriale sur la réalité du « détournement du CIR (*crédit impôt recherche*) de son objet et de ses incidences sur la situation de l'emploi et de la recherche dans le pays » ont décidé de ne pas voter le rapport présenté par la sénatrice communiste Brigitte Gonthier-Maurin. Ceux qui ont assisté aux auditions de la commission ont surtout remarqué que la plupart d'entre eux brillaient par leurs absences!

Le PS et la droite sont donc d'accord pour sanctuariser cette subvention qui profite outrageusement aux grands groupes, sans vouloir *a minima* examiner son efficacité réelle sur l'emploi scientifique dans la recherche privée. Ce sont plus de 6 milliards de cadeaux fiscaux que représente le CIR en 2015, soit près de 3 fois la masse salariale du CNRS (32 920 personnes salariés). Avec une gestion plus rigoureuse des fonds publics, on aurait pu recruter des milliers de précaires qui travaillent dans nos laboratoires. Le SNTRS-CGT salue le travail de qualité réalisé par Mme Gonthier-Maurin, qui en auditionnant les acteurs de façon pluraliste, n'a pas été sensible aux seules sirènes du patronat. Pour notre organisation syndicale, cette bataille continuera. Nous refusons de sacrifier la recherche publique pour pérenniser le CIR.

Villejuif, le 16 juin 2015